



## 1 Identification de la substance / préparation et de la société

### MetaDi et MetaDi II Pâte diamantée

Numero d'article: 40-61xx, 40-62xx

Utilisation:	voir la désignation de produit
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

## 2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour la santé:	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	aucun

## 3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
20 - < 50	Glycerol
	CAS: 56-81-5, EINECS/ELINCS: 200-289-5 EU-INDEX: ECB-Nr.:
	GHS/CLP: -
	EEC:

Commentaire relatif aux composants: Pas de réaction dangereuse connue.  
Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste.

## 4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais.
Après contact cutané:	En cas de malaises, se rendre chez le médecin. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
Après contact avec les yeux:	En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Après ingestion:	En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir.
Indications pour le médecin:	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Traiter les symptômes.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
<b>Agent d'extinction non approprié:</b>	Jet d'eau.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
<b>Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Sol très glissant suite au déversement du produit.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 7 Manipulation et stockage

<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:</b>	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
<b>Indications concernant les stockages en commun:</b>	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
<b>Données complémentaires concernant les conditions de stockage:</b>	Conserver les récipients hermétiquement fermés.

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:** Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)**

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
20 - < 50	Glycerol / - ppm, 10 mg/m <sup>3</sup> , aérosols de

<b>Protection respiratoire:</b>	non applicable
<b>Protection des mains:</b>	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection corporelle:</b>	non applicable
<b>Mesures générales de protection:</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:</b>	non déterminé



## 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat:</b>	pâteux liquide
<b>Couleur:</b>	variable
<b>Odeur:</b>	inodore
<b>Valeur du pH:</b>	non déterminé
<b>Valeur du pH [1%]:</b>	non déterminé
<b>Point d'ébullition [°C]:</b>	non déterminé
<b>Point d' éclair [°C]:</b>	127
<b>Température d'inflammation [°C]:</b>	non déterminé
<b>Limite inférieure d'explosion:</b>	non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion:</b>	non applicable
<b>Propriétés comburantes:</b>	non
<b>Pression de vapeur [kPa]:</b>	non déterminé
<b>Densité [g/ml]:</b>	non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m³]:</b>	non applicable
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	miscible
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:</b>	non déterminé
<b>Viscosité:</b>	non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air:</b>	non applicable
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	non applicable
<b>Point de fusion [°C]:</b>	non applicable
<b>Auto-inflammation [°C]:</b>	non déterminé
<b>Temp. de décomposition [°C]:</b>	non déterminé

## 10 Stabilité et réactivité

<b>Réactions dangereuses:</b>	Pas de réaction dangereuse connue.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## 11 Informations toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité dermale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	non déterminé
<b>Irritation oculaire:</b>	non déterminé
<b>Irritation primaire cutanée:</b>	non déterminé
<b>Sensibilisation:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sub-aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité chronique:</b>	non déterminé
<b>Mutagénèse:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur la reproduction:</b>	non déterminé
<b>Cancérogénèse:</b>	non déterminé
<b>Expérience issue de la pratique:</b>	aucun
<b>Remarques générales:</b>	Absence de données toxicologiques. Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.



## 12 Informations écotoxicologiques

<b>Toxicité sur poissons:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur daphnies:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur bactéries:</b>	non déterminé
<b>Biodégradabilité:</b>	non déterminé
<b>DCO:</b>	non déterminé
<b>DBO 5:</b>	non déterminé
<b>AOX-remarque:</b>	Pas de réaction dangereuse connue.
<b>2006/11/CE:</b>	aucun
<b>Indications générales:</b>	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>Produit:</b>	Disposition du même rang avec les autorités au besoin.
<b>Emballage non nettoyé:</b>	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
<b>Catalogue européen des déchets (recommandé):</b>	120199

## 14 Informations relatives au transport

<b>Classification selon ADR:</b>	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
<b>Classification selon IMDG:</b>	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
<b>Classification selon IATA:</b>	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

## 15 Informations relatives à la réglementation

<b>Scénario d'exposition:</b>	non déterminé
<b>Rapport sur la sécurité chimique:</b>	non déterminé
<b>Classification:</b>	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.
<b>Symbole de danger:</b>	aucun
<b>Phrases-R:</b>	aucun
<b>Phrases-S:</b>	aucun
<b>Caractéristique particulière:</b>	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
<b>PRESCRIPTIONS DE CEE:</b>	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG)
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:</b>	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Non déterminé.
<b>Authorisation, TITRE VII:</b>	non applicable
<b>Restrictions, TITRE VIII:</b>	non applicable

## 16 Autres données

<b>Observer les restrictions d'emploi:</b>	non
<b>VOC (1999/13/CE):</b>	0%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
Copyright: Chemiebüro®